



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

Monsieur le Procureur SCHNEIDER
Staatsanwaltschaft - SO
Ministère public du canton de Soleure
Franziskanerhof
Barfüssergasse 28
Postfach 157
4502 Solothurn

Notre réf. 2054-CoT

Genève, le 20-04-2009

STA.2007.2854 // cause soutenue par la CUA

Monsieur le Procureur

Nous accusons réception de votre courrier du 4 mars 2009 relatif à l'objet en titre.

Le secrétariat de la CGAS assume la liaison de la Coordination CUA - **CGAS, Uniterre** et **ACAT** (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) - qui en est l'initiatrice; et nous allons donc en informer nos partenaires.

Nous prenons note du fait que vous éteignez le dossier dans le giron de votre juridiction et nous voulons ici encore une fois vous remercier d'avoir contribué à ce que cette cause soit étudiée par la Justice de notre canton.

C'est en effet grâce à votre pugnacité et aux signaux que vous nous avez fait parvenir que nous fûmes en mesure d'accrocher l'affaire au train de celles en cours...

Ma collègue Chantal Woodtli joint au présent envoi une note personnelle à votre intention.

Pour votre information, sachez que nous avons élargi notre mandat, il comprend maintenant également l'OMCT, Organisation mondiale contre la torture qui a enquêté dans le pays concerné sur de graves violations des droits humains. Dès lors, notre avocat Me Philip Grant a donc reçu des informations supplémentaires qui pourront étayer et consolider ce dossier, lequel au départ concernait principalement les exactions commises lors de l'expulsion du 31 août 2004 de la Finca Nueva Linda de Retalhuleu.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Procureur, à l'expression de notre parfaite considération.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Chantal WOODTLI, membre de la Commission internationale CGAS